



**AGENCE DU CLIMAT**

le guichet des solutions

Eurométropole de Strasbourg

*En partenariat avec*



avec



**France  
Rénov'**

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

# Aides financières 2024

## Copropriété

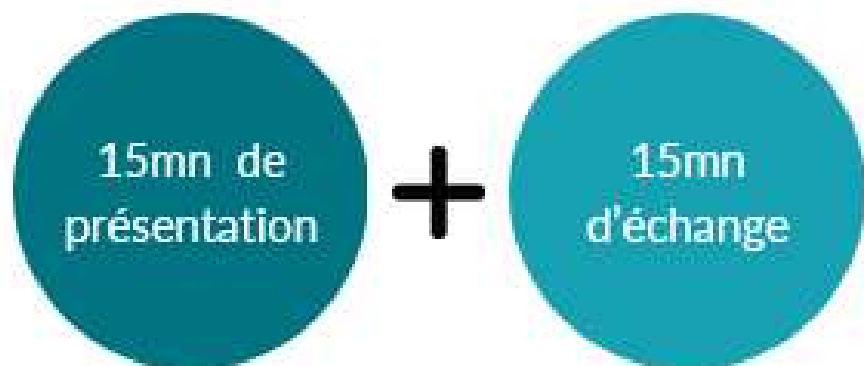
*Webinaire - 10 janvier 2024*





# Déroulé du webinaire

## FORMAT COURT



## PROGRAMME

1. Présentation de l'Agence du climat

2. Pourquoi rénover ?

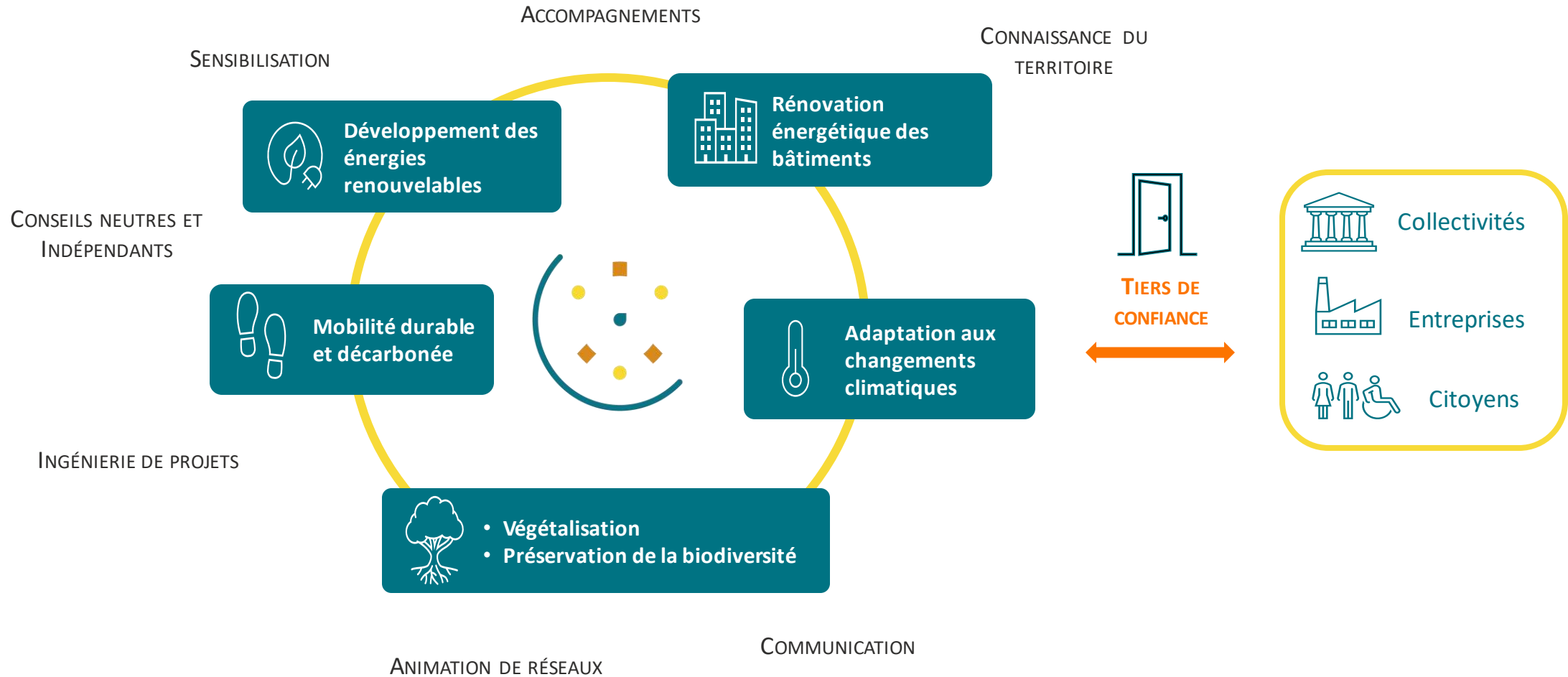
3. Les aides financières depuis 2024

**Pour les questions les plus urgentes, des créneaux de questions/réponses d'une vingtaine de minute seront proposés à l'issue de ce webinaire 😊**

**Suivez le guide !**



# L'agence du climat : Le guichet des solutions





# Espace France Rénov', LE service public de la rénovation de l'habitat

*Une porte d'entrée pour un accompagnement individualisé et adapté dans la rénovation énergétique de l'habitat*



**AGENCE DU CLIMAT**  
le guichet des solutions  
Eurométropole de Strasbourg

*En partenariat avec*



03 69 24 83 10

[renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu](mailto:renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu)

Prise de rdv en ligne : [agenceduclimat-strasbourg.eu](http://agenceduclimat-strasbourg.eu)



Trouver son espace conseil sur  
[france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

Avec le soutien de :

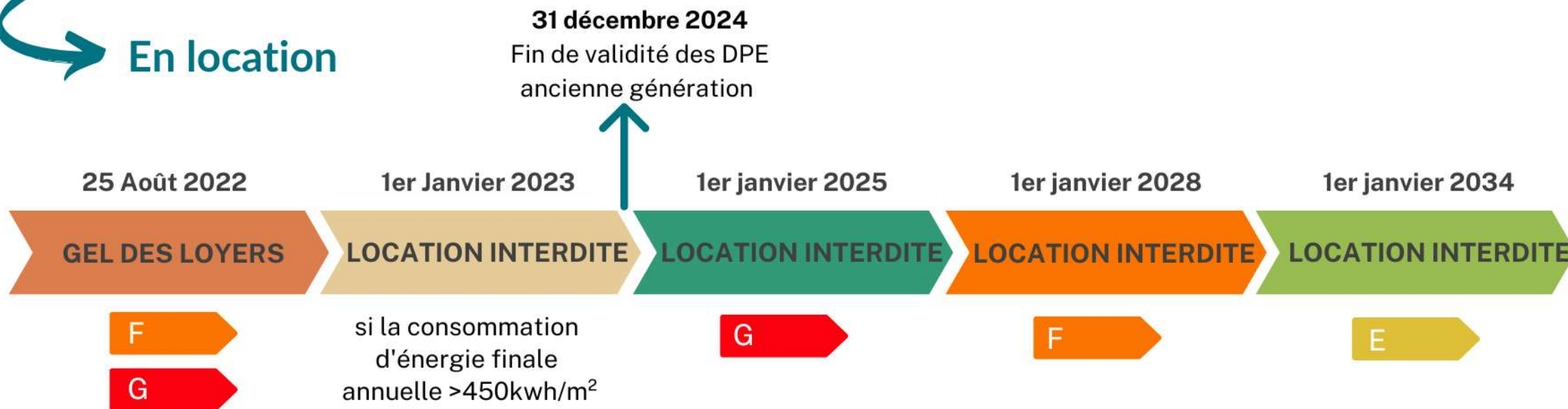




## DPE : interdiction location et audit énergétique obligatoire



En location



L'obligation de réaliser un **Projet de Plan Pluriannuel de Travaux (PPPT)** étendue à toutes les copropriétés de plus de 15 ans à partir de 2025. Le PPT Se construit à partir :

- d'un **Diagnostic Technique Global (DTG)**
- d'un **Diagnostic de Performance Energétique (DPE)** collectif ou d'un audit énergétique



# Pourquoi rénover? des enjeux multiples

---

## Préservation de la valeur patrimoniale

*Mieux vendre à un meilleur prix ou pouvoir louer son logement*



## Un logement confortable en toute saison

*Confort thermique et acoustique*

## Contribution à la protection de l'environnement

*Diminutions des consommations d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub>*



## Optimisation des dépenses pour les travaux

*Isolation à l'occasion d'un ravalement de façade*

## Réduire sa facture

*Economies d'énergie à long terme*





# Rénover ma copropriété plutôt que mon appartement !

On a tout bien isolé notre appartement !  
Ça nous a coûté 30 000€



On a perdu 5m<sup>2</sup> habitables, mais ça valait le coup, on a déjà économisé 500€ cette année !



## *2 ans plus tard, Assemblée générale de la copropriété*

Attendez, on ne va pas remettre 10 000€ pour isoler ...

Mais les aides sont plus intéressantes en copro...

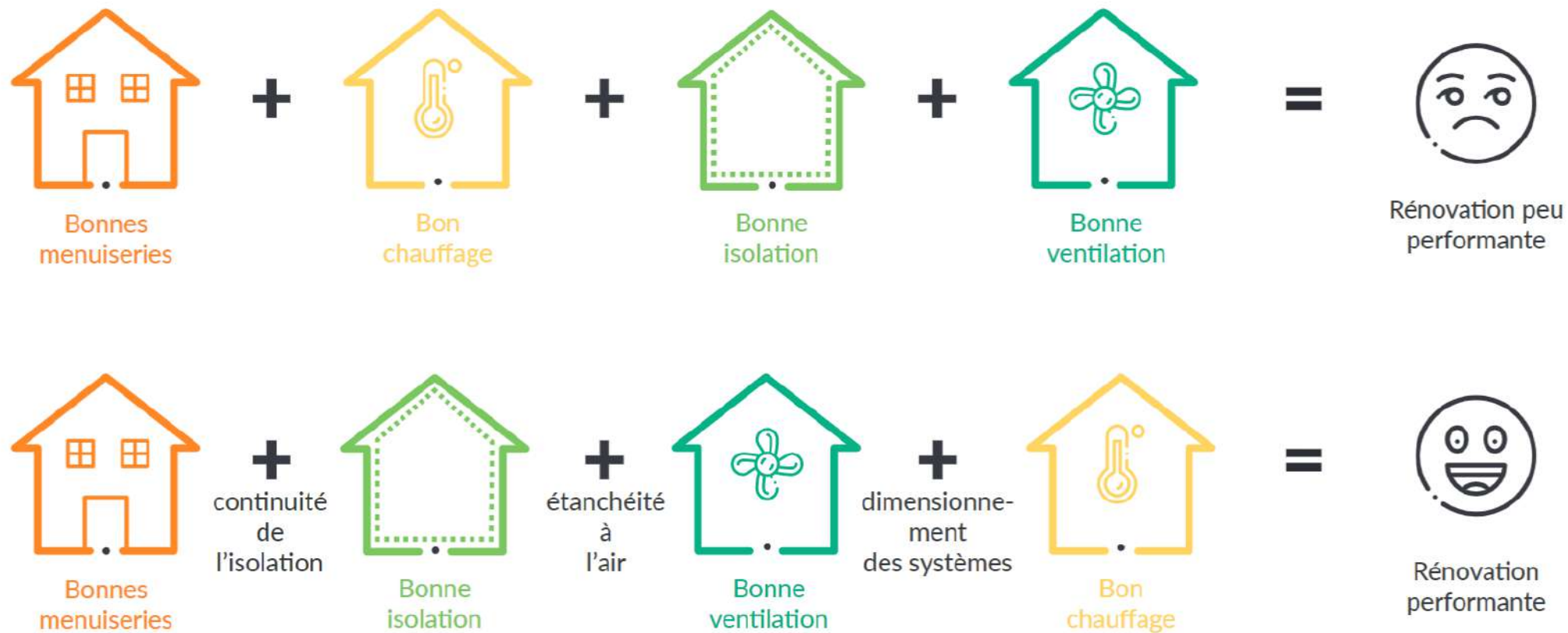
Vous êtes les seuls à avoir isolé... Vous auriez dû en parler avant !







# Rénovation performante, de quoi parle-t-on ?



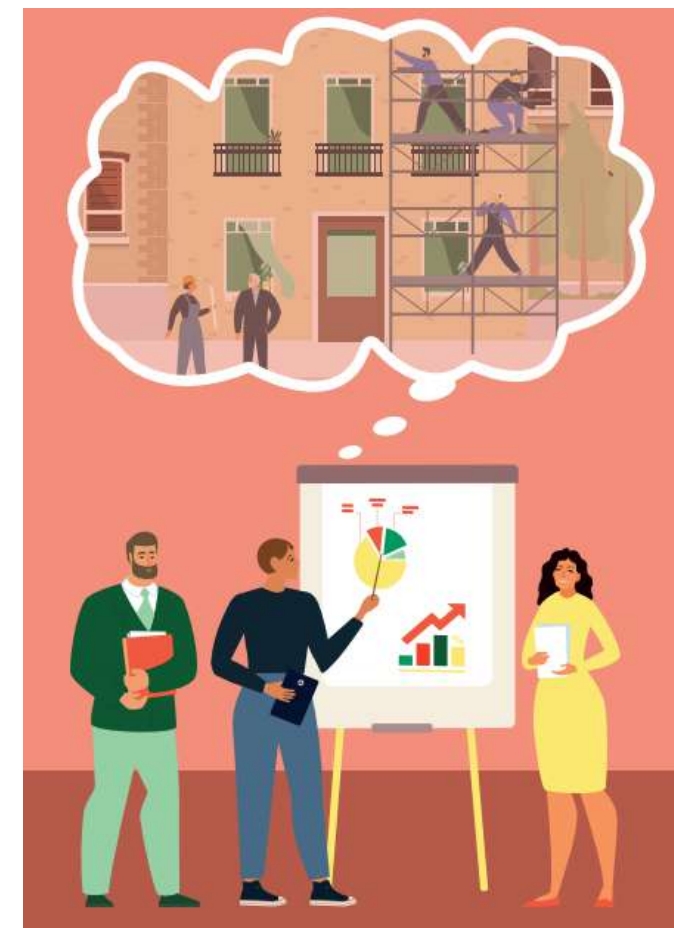


# Les aides financières 2024 en copropriété

**MaPrimeRénov' Copropriété**

Mieux chez moi, mieux pour la planète

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser





# Se poser les bonnes questions !



1

## S'informer

- Espace Conseil France Renov'
- CAUE 67
- ADIL 67
- Association de copropriétaires etc,

2

## Identifier l'état de santé et les besoins de la copropriété :

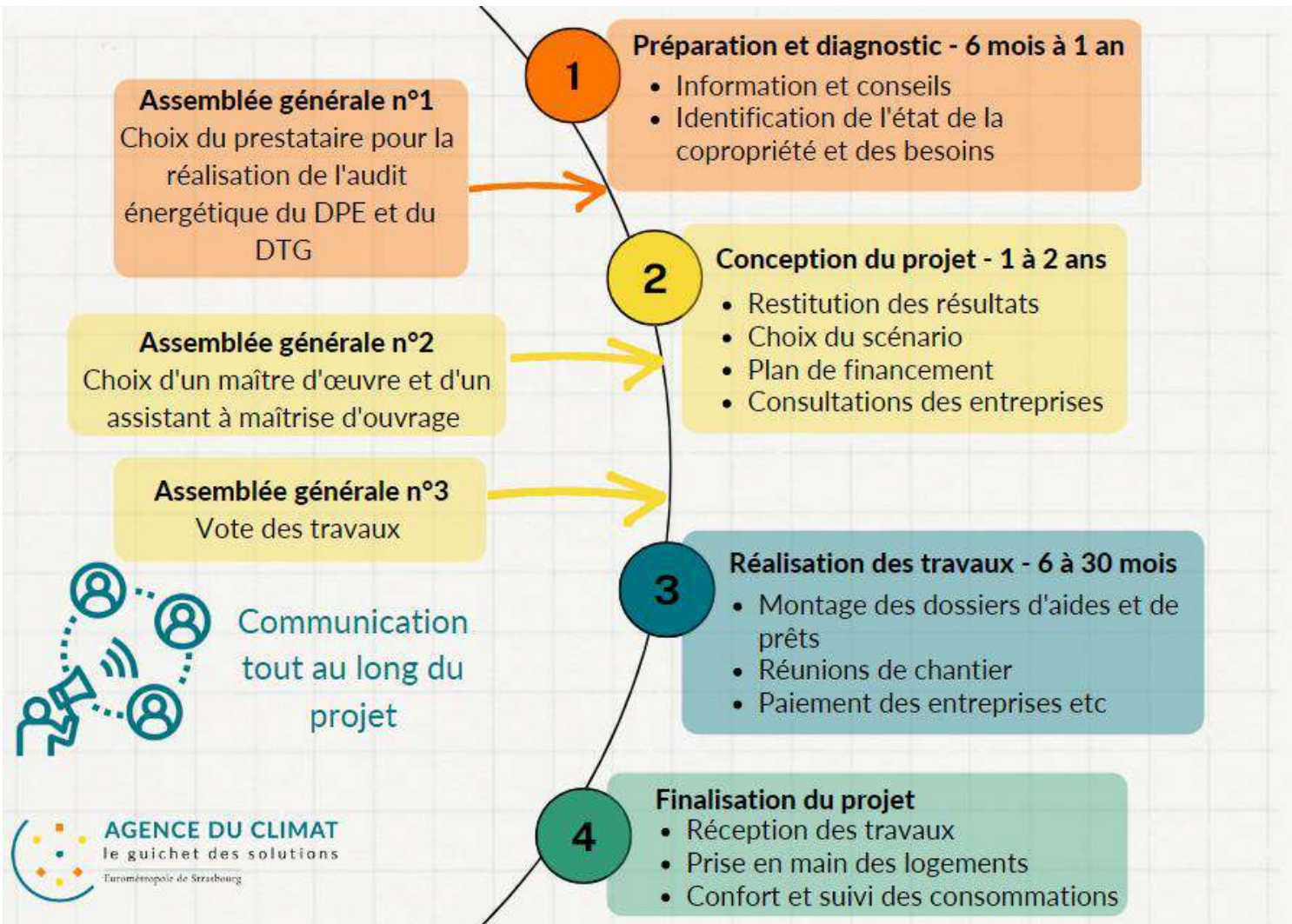
- Administratif ( POPAC avec Urbanis)
- Amélioration de l'usage / adaptation

3

## Faire le point sur l'état du bâtiment (structure, patrimoniale, enveloppe thermique, énergie)

- Audit énergétique
- PPT et autres diagnostics si besoin

# Qui intervient? Quelles sont les étapes?



## Les acteurs du projet

### Le conseil syndical

Donne l'impulsion et rassemble les copropriétaires

### Les copropriétaires

Décisionnaires

Peuvent s'impliquer avec le conseil Syndical

### Le Syndic

Mandataire des copropriétaires

Bénévole ou professionnel

ESPACE CONSEIL



### L'accompagnement

France Rénov'

Pour être mis sur la bonne voie +...

### L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Pour une rénovation globale sans complications

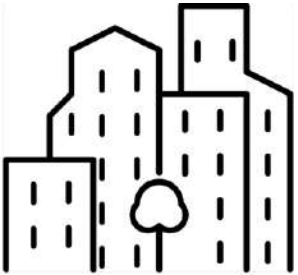
### L'architecte ou le bureau de maîtrise d'œuvre (MOE)

Indispensable pour des travaux d'envergure



# Ma Prime Rénov' Copropriété 2024 : éligibilité de la copropriété

## Copropriété d'habitation



- ✓ **Pourcentage de lot ou tantième dédiés à l'usage d'habitation principale** (propriétaire occupant ou locataire)
  - Au moins 75% pour les copropriétés de plus de 20 lots
  - Au moins 65% pour les copropriétés de 20 lots ou moins
- ✓ Immatriculée au registre national des copropriétés

## Rénovation globale



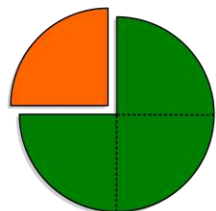
- ✓ **Gain énergétique  $\geq 35\%$**  (calcul réglementaire) ( cas particulier pour les petites copropriétés copro, expérimentation 2024)
- ✓ **Travaux réalisés par des professionnels RGE** (Reconnu garant de l'environnement)
- ✓ **Faire l'objet d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)** pour accompagner la copropriété tout au long des travaux.
- ✓ Réaliser un **audit énergétique**



# Ma Prime Rénov' Copropriété 2024 : les montants

## Aide socle

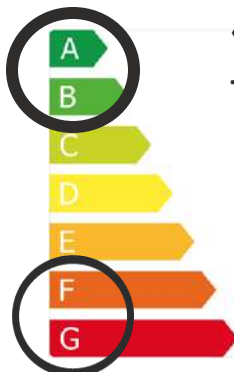
Dans la limite de 25000 € de dépense éligible par logement



- Si gain énergétique  $\geq 35\%$  : **30% du montant HT\***
- Si gain énergétique  $\geq 50\%$  : **45% du montant HT\***
- Bonus « sortie de passoire énergétique » ( atteinte d'une classe D à minima) : **+ 10%**

*\*Pourcentage sur les travaux et frais annexes, hors honoraires syndic et assurance*

## Les bonus



«Bâtiment basse consommation»  
+ **500 €** x nombre logements

« Sortie de passoire »  
+ **500 €** x nombre logements

## Les aides individuelles

- **1500 €** pour les ménages aux revenus modestes (profil MaPrimeRénov'Jaune)
- **3000 €** pour les ménages aux revenus très modestes (profil MaPrimeRénov'Bleu)

## Aide AMO

- **50%** du prix de la prestation
- Un plafond de **300€ HT** par logement pour une copropriété 20 logements
- Un plafond de **500€ HT** par logement pour une copropriété de moins de 20 logements et un plancher de 3000€





# L'aide de l'ANAH ou les Certificats d'économies d'énergies (CEE)

## Aide ANAH pour les copropriétés fragiles

- En quartier de renouvellement urbain NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)
- si le taux d'impayés par rapport au budget à l'année N-2 est  $\geq$  supérieur ou égal à 8%

### Quel montant?

Prime de +20% avec contrepartie valorisation des CEE par l'ANAH (MPR+CEE ~ 50%)



## Les CEE

- La loi oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie (quotas)
- **Non respect : pénalités financières**
- Rachat des CEE aux particuliers qui ont réalisé une rénovation énergétique
- *Quel montant ?*

Dépendent des économies d'énergie réalisées des fournisseurs d'énergie



*Il faut négocier les CEE et contractualiser AVANT signature des devis*





- Aide pour l'Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Aide à la rénovation énergétique (isolation)
- Aide pour le recours aux énergies renouvelables et de récupération (solaire photovoltaïque et thermique, géothermie, chaudière bois)
- Aide au raccordement aux réseaux de chaleur urbains existants





# Aide à la rénovation énergétique (isolation)

## ➤ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR BOUQUET DE TRAVAUX

BOUQUET DE TRAVAUX		MUR	PLANCHER BAS	TOITURE	PRIME DE BASE FIXE	MONTANT AIDE AU LOGEMENT	PLAFOND DE L'AIDE PAR COPROPRITÉ
Bouquet 3 travaux	Mur Plancher Toiture	✓	✓	✓	10 000 €	2 500 €	200 000 €
Bouquet 2 travaux	Mur Toiture	✓		✓	10 000 €	1 500 €	120 000 €
	Mur Plancher	✓	✓		10 000 €	1 200 €	96 000 €

BONUS	AIDE FINANCIÈRE
Utilisation de matériaux biosourcés sur les murs extérieurs	+ 20% de l'aide aux travaux (non soumis au plafond d'aide)
Remplacement intégral des menuiseries d'un logement	+ 1 000 € par logement (non soumis au plafond d'aide)

Répartis en fonction des tantièmes

- ✚ Rédaction d'un mémoire technique et maître d'œuvre obligatoire
- ✚ traitement du renouvellement d'air dans chaque logement
- ✚ tests d'étanchéité à l'air du bâti avant et après travaux
- ✚ mise à niveau des systèmes de chauffage
- ✚ Exigences techniques plus poussées que MaPrimeRénov' Copro



# Une aide de l'Eurométropole

**Strasbourg.eu**  
eurometropole



## Syndicats de copropriétaires

- ⇒ Situés sur l'EMS
- ⇒ Syndic professionnel ou bénévole
- ⇒ Accompagnement par un AMO obligatoire



## Copropriétés uniquement

- ⇒ Construites depuis + de 15 ans
  - ⇒ 75% des lots à usage d'habitation principale
- ⇒ Ne doit pas présenter de difficultés financières, sociales ou juridiques importantes



## À partir de Février 2024

- ⇒ Opérationnelle au 1<sup>er</sup> Février 2024
- ⇒ Campagne de communication à venir



## Contenu

- ⇒ Aides à l'accompagnement : Assistance à maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre
- ⇒ Aides aux travaux



## Résumé du montage financier



## MaPrimeRénov' Copropriété

Mieux chez moi, mieux pour la planète



**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

**Strasbourg.eu**  
eurometropole

## Le reste à charge

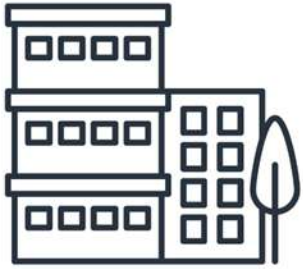


- Prêt bancaire à taux zéro jusqu'à 30 000€ max par logement, remboursable sur 15 ans
- Concerne les travaux sur les parties communes et sur les parties privatives d'intérêt collective
- Prêt à demander pour le compte du syndicat des copropriétaires
- Un seul éco-prêt à taux zéro peut être mobilisé par bâtiment
- Un éco-prêt à taux zéro individuel peut être demandé pour d'autres travaux éventuels





## Exemple d'une copropriété



Immeuble de 30 lots d'habitation construit en 1959 – à Hoenheim

Chauffage individuel au gaz

Objectif : rénover la copropriété afin d'atteindre l'étiquette D du DPE après travaux

coût total travaux et honoraires de 714 900 € TTC dont **467 600 € TTC pour la rénovation énergétique**

### Montant des aides nationales 2024

Le montant de l'aide s'élèvera à **205 650€**, soit un taux de financement de **44%** et un reste à charge de **261 950€ sur la partie rénovation énergétique.**

**Soit un coût sur l'ensemble des travaux de 16 975€ par lot**

**MaPrimeRénov' Copropriété**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



Les aides de l'Eurométropole de Strasbourg ne sont pas intégrées ici





En partenariat avec



## *Rénovation énergétique des copropriétés*

*Laurie Nogues 03 69 24 82 91 / [laurie.nogues@agenceduclimat-strasbourg.eu](mailto:laurie.nogues@agenceduclimat-strasbourg.eu)*

## *Rénovation énergétique standard*

*[03 69 24 83 10](tel:0369248310) / [renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu](mailto:renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu)*

*Pour les autres thématiques ( mobilité décarboné ou végétalisation)*

*Standard: 03 69 24 82 82*



Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



**Strasbourg.eu**  
eurometropole



Merci de votre attention

Restons connectés !

*Abonnez-vous au Fil info du climat,  
newsletter mensuelle de l'Agence du  
climat et de l'EMS,  
afin d'être informé sur toutes nos actions  
en faveur du climat*

